



resiliation SFR apres renouvellement cause de départ etranger

Par **ju07**, le **30/11/2008** à **02:05**

Bonjour,

J'ai des problèmes concernant la résiliation de mon abonnement téléphonique SFR. Je suis actuellement en Australie depuis 2 mois et ça fait 2 mois que je me bats avec SFR pour résilier mon abonnement. Je me suis réengagé en JUIN 2007 pour 2 ans et SFR me demande de rembourser les mois qui restent à courir jusqu'à la fin de mon contrat. Sont-ils dans leur droit ou pas ? Est-ce-que je dois payer les 8 mois restants en sachant que je n'utilise pas mon portable ici en Australie ? Le départ à l'étranger n'est-il pas un motif valable pour résiliation de contrat ? Sur quel article puis-je m'appuyer ?